



VOTRE CABINET

PLAN D'ACTION

DU DIAGNOSTIC

AUDIT FLASH

Créé le 23/07/2019

DE L'ENTREPRISE

LES ARTISANS D'ANJOU

25 rue de l'auxence
49000 Angers

Diagnostic validé le 23/07/2019

Comment lire votre plan d'action ?

Les actions préconisées sur ce document sont hiérarchisées par ordre de priorité.

Les actions signalées par le pictogramme **Urgent** correspondent à une obligation légale issue du code du travail non appliquée dans l'entreprise ou l'association.

Réaliser ces actions vous permettra de :

- Vous mettre en phase avec la législation en vigueur,
- Supprimer les risques juridiques et financiers afférents et signalés par un pictogramme spécifique à chaque risque,
- Faire évoluer votre positionnement sur l'indice de légalisation de votre structure.

Les actions signalées par le pictogramme **Court/Moyen terme** correspondent à des actions Sociales/RH ciblées sur une thématique précise et qui peuvent être déployées rapidement (entre 0 et 6 mois). Ces actions représentent une forte valeur ajoutée et constitueront un véritable moteur de développement de la compétitivité de l'entreprise.

Réaliser ces actions vous permettra :

- D'améliorer sensiblement la performance Sociale/Rh de votre entreprise sur un domaine ou sur une thématique précise,
- D'améliorer votre score général ainsi que votre indice de performance.

Les actions signalées par le pictogramme **Moyen/Long terme** correspondent à des actions Sociales/RH transverses à plusieurs domaines ou actions dont le déploiement se pilote sur le long terme (Entre 6 mois et 6 ans pour les missions transverses les plus conséquentes). Ces actions stratégiques reflétant la politique Sociale/Rh de votre entreprise auront une forte valeur ajoutée et constitueront un véritable moteur de développement et de pilotage de la compétitivité de l'entreprise.

Réaliser ces actions vous permettra :

- D'améliorer sensiblement la performance Sociale/Rh globale de votre entreprise
- D'amener de la stratégie dans votre gestion des ressources humaines
- De piloter le déploiement de plusieurs actions court/moyen terme sous un aspect stratégique.
- D'améliorer votre score général ainsi que votre indice de performance

Légende des risques :

-  Perte des exonérations sociales et fiscales
-  Requalification en CDI temps plein
-  Licenciement sans cause réelle et sérieuse
-  Rappel de salaire sur trois ans
-  Redressement URSSAF
-  Fautes inexcusables
-  Pénal
-  Travail dissimulé
-  Risque psychosocial

-  Amende administrative
-  Irrégularité de forme
-  Action liée à une obligation légale

Légende des opportunités :

-  Economique
-  Motivation
-  Bien-être

Le plus de votre auditeur

Court/moyen terme Réaliser un audit fiscal

Base de Données Economiques et Sociales

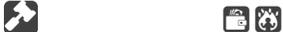
- 

Urgent Ajouter à votre BDES les informations relatives aux exonérations et réductions de cotisations sociales
Références Juridiques : [Article R2312-8 à R2312-10](#)
- 

Urgent Ajouter à votre BDES les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
Références Juridiques : [Article R2312-8 à R2312-10](#)

Contractualisation

- 

Urgent Vérifier que les contraintes imposées par la convention collective sont bien appliquées
- 

Urgent Etudier les différentes souplesses ou contraintes mises en place par la convention collective applicable
- 

Urgent Mettre en place un dispositif de suivi de la charge de travail pour vos salariés en forfait jour
- 

Urgent Rétablir les clauses légales obligatoires dans vos contrats de travail à temps partiel (qualification du salarié ; éléments de la rémunération ; durée hebdomadaire ou mensuelle de travail prévue ; la répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine ou les semaines du mois ; les cas dans lesquels cette répartition peut être modifiée ainsi que la nature des modifications ; les limites concernant l'accomplissement d'heures complémentaires au-delà de la durée de travail fixée par le contrat ; les modalités de communication, par écrit, des horaires de travail pour chaque journée travaillée.)
Références Juridiques : [Article L3123-6](#)
- 

Urgent Réaliser des avenants aux contrats de travail pour les CDD, formalisant l'ensemble des clauses obligatoires
Références Juridiques : [Article L1242-12 à L1242-13](#)
- 

Urgent Vérifier et corriger si nécessaire le positionnement hiérarchique conventionnel de chacun de ses salariés
Références Juridiques : [Article L2221-1 à L2221-3](#)
- Court/moyen terme** Utiliser la période d'essai pour sécuriser vos embauches
- 

Court/moyen terme Ne recourir aux CDD que dans les cas prévus par la loi
Références Juridiques : [Article L1242-1 à L1242-4](#)
- 

Moyen/long terme Etudier les avantages et inconvénients des contrats d'apprentissage pour vos embauches
- 

Moyen/long terme Etudier les avantages et inconvénients des contrats de professionnalisation pour vos embauches nécessitant une formation en simultané

Dialogue social

- 

Urgent Lancer des négociations sur la rémunération dans l'entreprise
Références Juridiques : [Article L2242-1 à L2242-9](#)
- 

Urgent Organiser pour chaque membre élu pour la 1ère fois au comité social et économique, une formation économique d'une durée maximale de 5 jours.
Références Juridiques : [Article L2315-63](#)